

# Mégane II coupé-cabriolet, la liberté de toujours rouler à ciel ouvert

Premier véhicule à disposer en série d'un toit rigide escamotable en verre, Mégane II coupé-cabriolet s'adresse à la fois aux clients de cabriolets et aux clients de coupés. Avec quatre vraies places, un coffre digne d'une berline, un confort acoustique et thermique soigné et une bonne visibilité arrière, Mégane II coupé-cabriolet s'affranchit des freins à l'achat d'un cabriolet. Élégant et dynamique, il est doté des motorisations essence et Diesel les plus performantes de Mégane II berline et coupé. En plus des airbags anti-glisserment aux places avant, Mégane II coupé-cabriolet reçoit des arceaux de sécurité fixes ou automatiques pour une protection optimale, toit ouvert ou fermé. Mégane II coupé-cabriolet associe plaisir du voyage et sérénité en toutes circonstances.

## L'élégance comme signature

Dessiné par Renault Design, Mégane II coupé-cabriolet témoigne d'une recherche de dynamisme et d'équilibre aussi bien en configuration coupé qu'en configuration cabriolet. Son style moderne et harmonieux s'appuie sur des proportions dignes du segment supérieur avec une longueur de 4,35 m. Seuls la face avant, les projecteurs et le capot sont repris de Mégane II. La sculpture spécifique des ailes avant prolonge les côtés de caisse et souligne le trait élané du véhicule. L'absence de pieds milieu et de baguettes latérales contribue également à affirmer son caractère raffiné et la fluidité de ses lignes. En termes de qualité perçue, le modèle bénéficie des acquis de Mégane II, et les zones d'interface des ouvrants, sensibles sur un cabriolet, font l'objet d'un soin tout particulier.

À bord, la planche de bord et les sièges avant sont identiques à ceux de Mégane II. La luminosité intérieure apportée par le toit rigide escamotable en verre est inédite sur le marché et enrichit la prestation en configuration coupé.

Mégane II coupé-cabriolet reprend le principe de voiture "à la carte", inauguré sur Mégane II, qui permet de combiner une ambiance (Authentique, Dynamique ou Privilège), un niveau d'équipements (Confort, Sport ou Luxe) et un groupe motopropulseur. En complément, Mégane II coupé-cabriolet peut recevoir quatre teintes de cuir (vert, rouge, carbone et grège) et onze teintes de carrosserie, dont une spécifique et inédite : beige poivré.

## Un toit rigide escamotable en verre de série

Issu du savoir-faire Karmann, le toit en verre, outre ses qualités esthétiques, procure à Mégane II coupé-cabriolet de nombreux avantages. Il assure un lien permanent avec l'extérieur et favorise une visibilité arrière généreuse. La sensation d'enfermement inhérente aux coupés et aux cabriolets traditionnels est supprimée. En outre, il garantit simultanément confort acoustique et confort thermique par l'utilisation d'un verre Vénus 40 de 3,15 mm d'épaisseur. La lunette arrière chauffante et la suppression des risques de vieillissement et de détérioration de la capote renvoient au passé les désagréments des cabriolets.

Son fonctionnement est simple et rapide. Les séquences d'ouverture et de fermeture, assurées par un mécanisme électro-hydraulique, sont entièrement automatiques et ne nécessitent aucun verrouillage complémentaire. La transformation en cabriolet, par un appui continu sur la commande dédiée, s'effectue en 22 secondes et s'impose comme l'une des plus rapides du marché.

## Un confort d'utilisation quotidien aux quatre places

Mégane II coupé-cabriolet est généreusement équipé. Les rétroviseurs extérieurs électriques, les quatre vitres électriques impulsioneelles à la descente, le filet anti-remous et les arceaux de sécurité recouverts d'une mousse soft participent au confort



**RENAULT**

d'utilisation. Les rangements sont nombreux et la boîte à gants réfrigérée de 17 litres se verrouille automatiquement à la fermeture des portes afin de protéger son contenu contre le vol.

Mégane II coupé-cabriolet dispose de quatre vraies places et d'une habitabilité appréciable pour un coupé-cabriolet. À l'avant, la position abaissée des sièges permet une garde aux têtes confortable en position coupé. Le retour de pare-brise a été dessiné pour accorder un espace maximal aux passagers avant et réduire l'"effet casquette" inhérent aux cabriolets. À l'arrière, la garde au toit, le rayon aux genoux et l'habitabilité transversale sont parmi les meilleurs de la catégorie. En outre, l'accessibilité aux places arrière est favorisée par le dispositif de mémorisation de la glissière et du dossier des sièges avant.

Enfin, Mégane II coupé-cabriolet revendique le plus grand volume de coffre de la catégorie avec 490 dm<sup>3</sup> (VDA). En configuration cabriolet, un volume de 190 dm<sup>3</sup> (VDA) est préservé.

### Un plaisir de conduite et de voyage permanent

Mégane II coupé-cabriolet offre une position de conduite et une visibilité optimales. La hauteur d'assise est abaissée de 24 mm par rapport à Mégane II, pour une position de conduite encore plus sportive. L'absence de pieds milieu, le toit en verre et les arceaux de sécurité évidés favorisent la visibilité et les manœuvres en milieu urbain. Conçues sur la base roulante de Mégane II, la superstructure de la caisse et la rigidité du châssis, au meilleur niveau du marché, répondent aux exigences de raideur et de sécurité. La direction à assistance variable électrique, la stabilité et le guidage des trains procurent également un réel plaisir de conduite.

Dès sa commercialisation, Mégane II coupé-cabriolet disposera de trois groupes motopropulseurs aux couples généreux. La gamme essence se compose des motorisations 1.6 16v 115 ch et 2.0 16v 136 ch. En Diesel, la motorisation 1.9 dCi 120 ch, reconnue pour son agrément, complète l'offre en étant associée à une boîte manuelle 6 vitesses.

Avec l'ABS, l'assistance au freinage d'urgence, l'ESP couplé au contrôle de sous-virage et le système de surveillance de la pression des pneus, Mégane II coupé-cabriolet reçoit tous les éléments de sécurité active de Mégane II.

### Une sécurité optimale en toutes circonstances

Mégane II coupé-cabriolet confirme l'avance de Renault en matière de sécurité passive. La rigidité de la caisse est étudiée pour préserver l'intégrité de l'habitacle en cas de retournement, par des renforts situés dans les montants de baie, les côtés de caisse, les bavolets, et par deux arceaux fixes montés en série. Le Système Renault de Protection 3<sup>e</sup> génération et les six airbags, dont deux airbags anti-glisserment dans l'assise des sièges avant, protègent les occupants de façon optimale. Mégane II coupé-cabriolet peut recevoir deux arceaux de sécurité automatiques qui se déploient lorsque l'imminence d'un retournement est détectée.

### Renault affirme son ambition sur un marché dynamique

Dès le troisième trimestre 2003, Mégane II coupé-cabriolet complétera l'offensive de Renault sur le segment M1 et plus particulièrement sur le marché des cabriolets. En Europe, ce marché a presque triplé en douze ans sous l'impulsion des coupés-cabriolets, dont les ventes ne cessent de croître depuis 1996 pour représenter un tiers des ventes en 2001. Avec la génération précédente de Mégane (coupé et cabriolet), Renault se classait en Europe, en 2001, à la 3<sup>e</sup> place du segment des coupés et des cabriolets. Depuis le lancement en mars 1997, plus de 72 000 Mégane cabriolet ont été fabriqués à l'usine de Dieppe.

Mégane II coupé-cabriolet est le premier véhicule de ce type à être équipé en série d'un toit rigide escamotable en verre. Pour sa conception et sa réalisation, Renault s'est associé à Karmann. Le module de toit est livré à l'usine de Douai, où il est directement intégré au véhicule sur la ligne de montage. Grâce à la flexibilité de l'outil industriel de Douai, Mégane II coupé-cabriolet sera en effet fabriqué sur la même ligne de montage que Mégane II berline et Scénic II.



## Mégane II coupé-cabriolet, la liberté de toujours rouler à ciel ouvert

### L'élégance comme signature

- Un design extérieur harmonieux et dynamique ..... 5
- Un habitacle moderne et sportif ..... 6
- Un intérieur soigné ..... 6
- Un coupé-cabriolet sur mesure ..... 6

### Un toit rigide escamotable en verre de série

- Trait d'union entre les sensations du coupé et du cabriolet ..... 7
- Une utilisation simple, rapide et sécurisée ..... 8

### Un confort d'utilisation quotidien aux quatre places

- Une habitabilité pensée pour quatre passagers ..... 9
- Une capacité de rangement généreuse ..... 10
- Le plus grand volume de coffre de la catégorie ..... 10

### Un plaisir de conduite et de voyage permanent

- Un confort de conduite et une visibilité optimales ..... 11
- Un comportement vibratoire maîtrisé ..... 11
- Une tenue de route irréprochable ..... 12
- Un freinage largement dimensionné ..... 12
- Une motorisation Diesel 300 Nm et deux motorisations essence ..... 13
- Des équipements intelligents pour une conduite en toute sérénité ..... 14

### Une sécurité optimale en toutes circonstances

- Une structure de caisse renforcée ..... 15
- Des systèmes de retenue des passagers adaptés aux spécificités  
du coupé-cabriolet ..... 16

### Renault affirme son ambition sur un marché dynamique

- Un marché des coupés et des cabriolets en pleine mutation ..... 17
- Mégane I coupé et cabriolet sur le podium ..... 17
- Un véhicule de conquête ..... 18
- Mégane coupé-cabriolet : flexibilité de l'outil industriel de Douai ..... 18

# L'élégance comme signature

En offrant à la fois la sportivité d'un coupé élégant et le plaisir de voyager en cabriolet, Mégane II coupé-cabriolet affirme sa polyvalence. Concrétisation d'un design 100 % Renault, Mégane II coupé-cabriolet témoigne d'une recherche de dynamisme et d'équilibre aussi bien en configuration coupé qu'en configuration cabriolet.



## Un design extérieur harmonieux et dynamique

Les lignes racées et épurées de Mégane II coupé-cabriolet sont synonymes de fluidité et de modernité. Son style suggère d'emblée le plaisir que l'on attend de ce type de véhicule. Sa silhouette élancée lui confère des proportions proches de celles du segment supérieur avec une longueur de 4,35 m.

Mégane II coupé-cabriolet se rattache à l'identité visuelle de la gamme Renault, avec la mise en scène du logo de la marque à l'avant comme à l'arrière. Seuls le bouclier avant, les projecteurs et le capot sont repris de Mégane II. Les ailes avant, le pare-brise, les montants de baie et les triangles de rétroviseur font l'objet d'un traitement spécifique qui prolonge les côtés de caisse et souligne le traité élancé du véhicule. L'inclinaison accentuée du pare-brise augmente le

dynamisme tant en configuration coupé qu'en configuration cabriolet. L'amorce de mouvement en arche engendrée par les montants de baie emmène le dessin du pavillon qui se prolonge, en position coupé, par la lunette arrière. Le toit rigide escamotable en verre assure une continuité du style. Quant aux enjoliveurs de brancard ton carrosserie, ils assurent une parfaite homogénéité visuelle avec la caisse. En position cabriolet, les lignes du coffre prolongent le dessin de l'habitacle et confèrent un équilibre au style du véhicule.

En termes de qualité perçue, le modèle bénéficie des acquis du programme Mégane II : le découpage net des lignes, la précision des assemblages, les jeux et affleurements maîtrisés placent Mégane II coupé-cabriolet au meilleur niveau. Les zones d'interface des ouvrants sont fondamentales pour un cabriolet. Ainsi, la traverse de baie, qui assure à la fois les



fonctions étanchéité, mécanique (verrouillage du toit) et sécurité (protection en cas de retournement), a fait l'objet d'une attention toute particulière. Le traité de cette zone complexe démontre la maîtrise de la finition des détails. La tablette arrière sépare la porte de coffre et le dossier de la banquette arrière. Elle est équipée de chaque côté d'un obturateur qui masque les articulations du toit et prolonge la ligne du véhicule.

### Un habitacle moderne et sportif

Mégane II coupé-cabriolet reprend la planche de bord de Mégane II ainsi que les sièges avant, abaissés de 24 mm. Mégane II coupé-cabriolet est le premier véhicule, toutes catégories confondues, à disposer en série d'un toit rigide escamotable en verre.

Uniquement proposé en option sur un véhicule du segment S, il prolonge l'effet plein ciel jusque-là réservé aux berlines et aux monospaces, en offrant une luminosité intérieure exceptionnelle en version coupé.

À l'image de Mégane II, l'habitacle est traité à la manière d'un cockpit : l'instrumentation de bord est regroupée face au conducteur, les commandes sur les portes, la planche de bord et les sièges sont situées au plus près du corps, rendant leur manipulation naturelle et intuitive. La visière de type moto à double bossage met en valeur les fûts de compteur et le tableau de bord, tandis que le frein à main rappelle une commande d'aviation.

### Un intérieur soigné

La qualité de finition de Mégane II coupé-cabriolet met en avant une intégration parfaite de certains éléments de l'habitacle. Le slush utilisé sur la coiffe de planche de bord optimise la qualité perçue et valorise le toucher grâce à son effet "soft". Le grain est valorisant, en termes tant de toucher que d'aspect. Les comman-

des d'ouverture de porte sont en traité satiné. Sur les versions cuir, les coutures du pommeau de levier de vitesses, du frein de parking, des panneaux de porte et des sièges rappellent l'univers du "fait main".

### Un coupé-cabriolet sur mesure

Mégane II coupé-cabriolet propose à chaque client de construire son véhicule "à la carte" en choisissant parmi trois ambiances (Authentique, Dynamique et Privilège), trois niveaux d'équipements (Confort, Sport et Luxe) et trois motorisations, en boîte manuelle ou automatique.

Chaque ambiance joue sur les détails extérieurs (poignées de porte, bandeaux de protection avant et arrière de bouclier, jantes aluminium ou enjoliveurs) et intérieurs (sellerie et éléments de décor intérieur). Elles se déclinent selon deux tendances, associées à deux harmonies de planche de bord :

- harmonie carbone pour Authentique et Dynamique ;
- harmonie grège pour Privilège.

Avec en couleur dominante le carbone foncé, l'ambiance Authentique dégage une atmosphère de sobriété. L'ambiance Dynamique évoque technicité et masculinité. Spécifique à Mégane II coupé-cabriolet, elle offre un fort contraste entre l'harmonie carbone et les touches de lumière apportées par la console alu brossé et les inserts chrome satiné. Enfin, l'ambiance Privilège, bâtie autour d'une harmonie grège, est synonyme d'élégance et de raffinement.

Mégane II coupé-cabriolet peut recevoir quatre teintes de cuir proposées en option : le cuir grège, synonyme de luxe, est associé à l'ambiance Privilège, tandis que les teintes carbone, rouge et verte, plus sportives, sont réservées à l'ambiance Dynamique. Onze teintes de carrosserie sont disponibles, dont une inédite et spécifique à Mégane II coupé-cabriolet : beige poivré.

# Un toit rigide escamotable en verre de série

Avec son toit rigide escamotable en verre, Mégane II coupé-cabriolet dépasse les limites conventionnelles du cabriolet en offrant une ouverture permanente sur le monde extérieur. Les longs parcours autoroutiers et l'usage hivernal peuvent être envisagés dans des conditions de confort dignes d'une berline. Ce toit en verre rigide escamotable est proposé en série, une offre inédite sur le marché des coupés-cabriolets.



## Trait d'union entre les sensations du coupé et du cabriolet

Véritable invitation au voyage à ciel ouvert, le toit rigide escamotable en verre de Mégane II coupé-cabriolet prolonge le plaisir du cabriolet en configuration coupé. Outre sa contribution au design du véhicule, il procure à Mégane II coupé-cabriolet de nombreux avantages : luminosité exceptionnelle, visibilité arrière généreuse et contact permanent avec l'extérieur offrent au conducteur et à ses passagers une sensation unique d'espace et de liberté. L'impression d'enfermement propre aux coupés et aux cabriolets traditionnels est ainsi supprimée.

L'étude et le développement technique de ce toit ont été réalisés par Karmann, spécialiste reconnu dans le domaine.

Ce toit rigide est constitué de deux panneaux, avec un pliage en V qui permet son rangement dans le coffre. Le module se compose du toit escamotable, des mécanismes combinés de la porte de coffre et d'une unité hydraulique avec calculateur électronique. Le toit et les mécanismes sont actionnés et verrouillés par un système hydraulique. La tablette arrière et les clapets prolongent la liaison banquette arrière/porte de coffre dans les différentes configurations coupé et cabriolet. Le poids total du module de toit est de 78 kg, dont environ 15 kg pour les vitrages. Les modules de toit complets sont entièrement fabriqués et assemblés chez Karmann en Allemagne, puis livrés, prêts à l'installation, à l'usine Renault de Douai dans des emballages spécifiques dont la disposition correspond au positionnement sur le véhicule. Les larges surfaces vitrées latérales et arrière ainsi que l'absence de cadre de porte permettent à

Mégane II coupé-cabriolet de disposer d'une visibilité arrière généreuse. La lunette arrière en verre de grande taille adopte un système de dégivrage par filaments et offre ainsi les prestations d'une berline.

Le confort thermique est assuré grâce à l'utilisation de verre Vénus 40 de 3,15 mm d'épaisseur. Un rideau pare-soleil, fixé dans la traverse arrière, ainsi qu'un dégradé de l'émaillage de lunette arrière complètent la protection solaire.

Selon les versions, Mégane II coupé-cabriolet peut être équipé d'une climatisation automatique régulée.

En termes de confort acoustique, ce toit assure une isolation de 2 dB inférieure à celle d'un cabriolet avec une capote en toile. Les bruits d'air perceptibles sur un cabriolet traditionnel sont sensiblement atténués et se rapprochent de l'univers de la berline.

### **Une utilisation simple, rapide et sécurisée**

Totalement automatisée, la transformation de coupé en cabriolet s'effectue en 22 secondes, sans aucune intervention manuelle du conducteur ni verrouillage complémentaire. Ceci place Mégane II coupé-cabriolet au meilleur niveau de la catégorie.

La manœuvre du toit s'effectue par une simple pression continue sur l'interrupteur situé au-dessus de la commande de frein à main : les quatre vitres (portes et custodes) descendent alors simultanément, la porte de coffre s'ouvre, le toit se déverrouille puis se replie dans le coffre.

En même temps, la tablette arrière et les clapets, directement liés au toit, se mettent à l'horizontale, masquant ainsi les ouvertures. La fermeture de la porte de coffre met fin au cycle, et un signal sonore avertit le conducteur du verrouillage du système. Une fois replié, le toit est maintenu bloqué dans le coffre par des butées en caoutchouc afin d'éviter tout dommage lors du roulage.

Après le signal sonore, un relâchement de l'interrupteur puis une seconde pression continue dans le même sens permettent de remonter les quatre vitres simultanément. Un second interrupteur, situé au même emplacement, permet de manœuvrer les quatre vitres simultanément, à la montée comme à la descente. Ainsi, d'une seule pression du doigt, il est possible de voyager au grand air toit fermé. À la descente, cet interrupteur permet aussi de rafraîchir rapidement un véhicule stationné au soleil.

La fermeture s'effectue selon le processus inverse.

Rapides et simples, l'ouverture et la fermeture du toit sont aussi parfaitement sécurisées : le véhicule doit être à l'arrêt, la porte de coffre fermée, et le tendelet, qui sépare le volume du coffre utilisé pour les bagages du volume nécessaire au rangement du toit, doit être positionné.

Si l'une des conditions requises pour l'ouverture ou la fermeture n'est pas respectée, le conducteur est informé par un voyant, des messages textuels et un signal sonore.

En matière de sécurité des biens, le toit rigide préserve des risques de vandalisme, possible avec une capote en toile.



# Un confort d'utilisation quotidien aux quatre places

Grâce à quatre vraies places et à une habitabilité au meilleur niveau sur le segment, Mégane II coupé-cabriolet offre un confort unique pour tous les occupants. Que ce soit en matière d'équipements, d'habitabilité, d'accessibilité ou de volume de rangement, Mégane II coupé-cabriolet a été conçu pour quatre personnes, avec un niveau de confort souhaité identique à chaque place.



## Une habitabilité pensée pour quatre passagers

Tant à l'avant qu'à l'arrière, l'habitabilité de Mégane II coupé-cabriolet permet à chaque occupant de disposer d'une vraie place, avec des conditions d'accessibilité et de confort appréciables.

À l'avant, les sièges rabaissés de 24 mm par rapport à Mégane II offrent un grand confort : la garde aux têtes est préservée en position coupé et l'habitabilité verticale est augmentée de 15 mm par rapport à l'ancienne Mégane cabriolet. Réglables en hauteur, les sièges conducteur et passager offrent un excellent maintien latéral, ce qui contribue à la sensation de sportivité. Comme sur Mégane II coupé, les sièges avant disposent d'un système de mémorisation des positions de la glissière et du dossier. Enfin, les

appuis-tête à protection rapprochée et à réglage confort permettent un positionnement de la nuque parfaitement adapté, apportant ainsi confort et sécurité. Le siège passager avant peut recevoir un siège enfant universel (l'airbag frontal et l'airbag anti-glisserment sont déconnectables).

À l'arrière, l'habitabilité transversale aux bandeaux de 1 166 mm, la garde au toit de 819 mm et le rayon de genoux de 85 mm, doublé par rapport à Mégane cabriolet, situent Mégane II coupé-cabriolet au meilleur niveau de la catégorie. L'inclinaison des dossiers arrière est de 21°, et les sièges arrière sont dotés d'arceaux de sécurité recouverts d'une mousse soft.

Les places arrière sont équipées de fixations Isofix pour accueillir un siège enfant.



Les quatre lève-vitres impulsionnels à la descente et les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement contribuent au confort d'utilisation. Dans le cadre d'une utilisation à deux, un filet anti-remous (en option et en accessoire) permet de protéger conducteur et passager avant des remontées d'air. Un rangement spécifique lui est dédié dans le coffre.

### Une capacité de rangement généreuse

Mégane II coupé-cabriolet a été conçu pour transporter quatre personnes et leurs bagages. L'habitacle dispose de nombreux espaces de rangement pour faciliter la vie à bord.

La boîte à gants offre un volume de 17 litres. Réfrigérée (prestation liée à la climatisation), elle se verrouille automatiquement, selon le même principe qu'une trappe à carburant, lors de la condamnation des portes, afin d'interdire toute éventualité de vol en configuration cabriolet.

Entre les sièges avant, un rangement fermé avec accoudoir dispose d'une capacité de 6 litres. Les portes conducteur et passager sont équipées de bacs de rangement avec porte-bouteille intégré et d'un rangement fermé de 1 litre sous chaque accoudoir. Au total, le volume intérieur de rangement est de 31 litres.

### Le plus grand volume de coffre de la catégorie

Parfaitement intégré au design, le coffre de Mégane II coupé-cabriolet, digne de celui d'une berline, offre le plus grand volume de la catégorie. En configuration coupé, le volume disponible atteint 490 dm<sup>3</sup> (VDA), tandis qu'en configuration cabriolet un volume de 190 dm<sup>3</sup> (VDA) est préservé. Un tendelet séparateur de coffre permet de délimiter, en configuration coupé, l'espace dédié au rangement du toit et celui dédié aux bagages. La mise en place de ce tendelet est impérative pour l'ouverture du toit et le passage en configuration cabriolet.



# Un plaisir de conduite et de voyage permanent

À bord de Mégane II coupé-cabriolet, le plaisir de conduire s'exprime par de nouvelles sensations au volant et un confort de conduite au meilleur niveau. Du fait de la hauteur d'assise abaissée de 24 mm par rapport à celle de Mégane II, la position de conduite est plus sportive, permettant ainsi au conducteur de faire davantage corps avec son véhicule. Notons que les deux sièges avant sont réglables en hauteur, avec une rehausse allant de - 20 mm à + 30 mm, et disposent, suivant les versions, du réglage lombaire. Ces équipements, associés au volant réglable en hauteur et en profondeur, permettent à chacun d'adapter au mieux sa position de conduite quelle que soit sa morphologie.



## Un confort de conduite et une visibilité optimales

Au volant de Mégane II coupé-cabriolet, la conduite et la manipulation des commandes sont parfaitement naturelles. Les différentes commandes, pensées pour le plaisir d'utilisation, sont regroupées pour une manipulation simple et intuitive. Le pommeau de levier de vitesses tombe bien sous la main, garantissant une excellente précision de manœuvre.

Du fait de ses larges surfaces vitrées, Mégane II coupé-cabriolet offre des conditions de visibilité optimales. Vers l'avant, la garde aux têtes et la position de conduite abaissée évitent la gêne visuelle due à la proximité de la traverse supérieure. L'absence de

montants de porte, le toit en verre et les arceaux de sécurité évidés favorisent la visibilité arrière et trois quarts arrière. La circulation urbaine et les manœuvres de parking s'en trouvent facilitées.

## Un comportement vibratoire maîtrisé

En l'absence de toit, les cabriolets se caractérisent par une grande sensibilité vibratoire. À la différence d'une berline ou d'un monospace, dont la rigidité repose sur un volume fermé, le cabriolet doit principalement sa tenue au plancher. C'est donc autour de cet élément que des solutions de rigidification ont été apportées afin de limiter les déformations. Dans le domaine vibratoire, la mise en résonance des éléments de carrosserie entraîne, si elle n'est pas maîtrisée, des

situations d'inconfort ou, à l'arrêt, des déformations pouvant compromettre le fonctionnement du mécanisme de toit ou des portes. L'ensemble des véhicules du programme Mégane II est équipé d'un mini-berceau filtré associé à un add-on. Sur la déclinaison coupé-cabriolet, un croisillon en tôle placé sous le berceau vient augmenter la rigidité latérale et un batteur est implanté sur le longeron arrière gauche. Le renforcement des bavolets est effectué dans les zones de raccordement avec les pieds milieu et les pieds avant par cloisonnement et inserts gonflants, analogues dans leur principe aux couples acoustiques mais plus rigides. L'architecture double plancher a permis des renforcements dans les parties latérales entre tunnel et bavolets : des croisillons de renfort remplacent ainsi les trappes présentes sur Mégane II.

### Une tenue de route irréprochable

Développée sur la même plate-forme que Mégane II, cette version coupé-cabriolet dispose d'un empattement de 2 522 mm (soit 103 mm de moins que Mégane II cinq portes) pour une longueur de 4 355 mm (contre 4 209 mm pour Mégane II).

Offrant une grande précision de conduite, les trains roulants de Mégane II coupé-cabriolet garantissent des trajectoires peu sensibles au profil de route, au vent latéral ou encore aux phases de freinage et d'accélération.

Le train avant est de type pseudo-McPherson, avec un bras inférieur rectangle et un mini-berceau filtré. Cette solution permet d'obtenir une forte raideur transversale, favorable à la tenue de route, tout en absorbant les chocs longitudinaux pour le confort. Le berceau filtré limite les remontées vibratoires et contribue au confort de roulage. Le train est plus raide et plus réactif, assurant une diminution de sa déformation en virage.

Le train arrière est constitué d'un essieu souple à épure programmée, associé à des ressorts hélicoïdaux. Cette technologie permet de maîtriser les frottements verticaux de suspensions tout en assurant la rigueur du guidage pour une meilleure filtration vibratoire et acoustique.

Du fait d'une répartition des masses différente de celle du reste de la gamme Mégane II, les amortisseurs avant et arrière sont spécifiques.

Le dimensionnement des roues (de 15 à 17 pouces de diamètre suivant les versions) et la largeur des pneumatiques (195 mm minimum) optimisent le comportement et la sécurité.

La direction à assistance variable est identique à celle de Mégane II. Elle conjugue maniabilité à faible

vitesse et précision du guidage à haute vitesse. Le niveau d'assistance varie en fonction de la vitesse, sans rupture lors du passage d'un niveau d'assistance à un autre. Avec seize lois spécifiques, elle s'adapte aux différents profils de conduite et dispose d'un rappel actif du volant au point milieu en roulage urbain.

Comme sur Mégane II et Scénic II, le contrôle dynamique de conduite (ESP) de Mégane II coupé-cabriolet est équipé de la fonction de contrôle de sous-virage, dont le développement est le fruit des recherches conjointes de Renault et de Bosch. Cette évolution complète les prestations de l'ESP, dont le but est d'aider le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule, sans se substituer à lui, en cas de perte brutale d'adhérence générée par une manœuvre d'urgence. Dès la détection d'un écart de trajectoire, l'ESP produit un effet inverse par action sur le couple moteur et le freinage d'une ou plusieurs roues, afin de ramener le véhicule sur la bonne trajectoire.

### Un freinage largement dimensionné

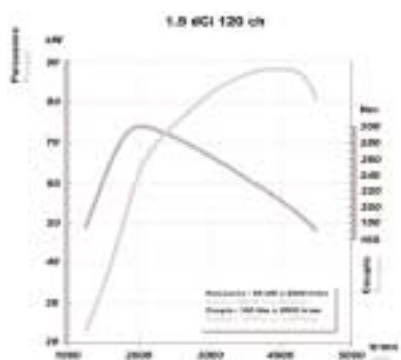
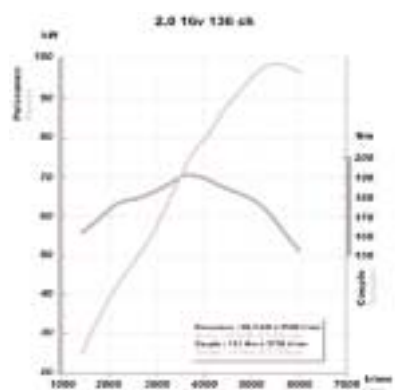
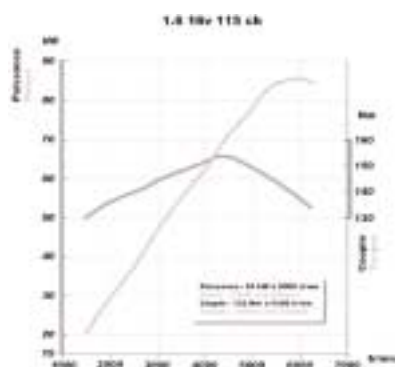
Le système de freinage, issu de Mégane II, a été adapté en fonction des caractéristiques dimensionnelles de la version coupé-cabriolet. Les disques avant de 280 mm sont ventilés et les disques arrière ont un diamètre de 240 mm.

Mégane II coupé-cabriolet est équipé d'un système ABS Bosch 8.0 de dernière génération, associé à un répartiteur électronique de freinage EBV et à l'assistance au freinage d'urgence (avec allumage automatique des feux de détresse en cas de freinage appuyé).

Comme Mégane II, la version coupé-cabriolet propose en option le système de surveillance de la pression des pneumatiques qui alerte le conducteur en cas de pression inadaptée sur une ou plusieurs roues.



# MÉGANE II COUPÉ-CABRIOLET



## Une motorisation Diesel 300 Nm et deux motorisations essence

Mégane II coupé-cabriolet est proposé, dès le lancement, avec deux motorisations essence de dernière génération et, pour la première fois sur le segment des coupés-cabriolets, une motorisation Diesel à fort couple.

La gamme essence est composée des moteurs 1.6 16v 115 ch et 2.0 16v 136 ch. Ces deux versions disposent d'une distribution variable avec décalage d'arbre à cames à l'admission au bénéfice de l'agrément de conduite, de la maîtrise de la consommation et donc des émissions de CO<sub>2</sub>. Les autres caractéristiques sont communes aux deux moteurs : une culasse à 16 soupapes avec double arbre à cames en tête et tubulaires. Les linguets à rouleaux avec rattrapage de

jeux hydraulique permettent de réduire les frottements de la distribution.

Ces moteurs essence sont équipés d'un accélérateur électronique pilotant un boîtier papillon motorisé, pour un contrôle plus précis du moteur. Toutes ces motorisations essence respectent les normes de dépollution Euro 3 (Euro 2000) et satisfont aux incitations fiscales IF Euro 4 suivant les destinations. Elles intègrent le système de contrôle embarqué (On Board Diagnostic), garant de la bonne efficacité dans le temps des systèmes de dépollution.

En Diesel, Mégane II coupé-cabriolet est disponible avec la motorisation 1.9 dCi 120 ch, largement reconnue pour son agrément. Il offre un couple élevé, désormais porté à 300 Nm (30,6 mkg) dès 2 000 tr/mn grâce à une modification du paramétrage du calculateur. Cette évolution s'applique désormais à tout le programme Mégane II. Grâce à cette motorisation Diesel à fort couple, Mégane II coupé-cabriolet offre un confort et un agrément de conduite totalement inédits sur le segment.

En matière de transmissions, Mégane II coupé-cabriolet est disponible, en fonction des motorisations, avec trois boîtes de vitesses, deux manuelles et une automatique.

La motorisation essence 1.6 16v 115 ch est associée à la boîte manuelle 5 vitesses déjà proposée sur Mégane II puis Scénic II.

Les motorisations hautes, 1.9 dCi 120 ch et 2.0 16v 136 ch, sont accouplées à la nouvelle boîte manuelle 6 rapports ND0, d'origine Nissan. Elle est destinée à couvrir la plage de couple de 200 à 300 Nm, qui tend à se généraliser sur ce segment de marché.

Mégane II coupé-cabriolet propose également la transmission automatique Proactive à 4 rapports, dotée d'une commande impulsionsnelle. Cette boîte de vitesses régie par neuf lois auto-adaptatives est disponible, comme sur Mégane II et Scénic II, avec les moteurs 2.0 16v et 1.6 16v.

### **Des équipements intelligents pour une conduite en toute sérénité**

Mégane II coupé-cabriolet reçoit l'ensemble des équipements proposés sur Mégane II puis Scénic II.

Les rétroviseurs extérieurs sont, suivant les versions, rabattables électriquement par simple rotation du bouton de réglage. Le rétroviseur intérieur électrochrome est en série avec le niveau d'équipements Luxe.

En option, le régulateur et limiteur de vitesse permet au conducteur de maintenir le véhicule à vitesse constante ou de programmer une vitesse maximale.

L'éclairage à lampes au xénon est proposé en option.

Les projecteurs sont couplés à un système automatique de correction visant à adapter la portée du faisceau en fonction de l'état de charge et de la vitesse du véhicule.

Comme avec les projecteurs de série, un capteur de lumière assure une gestion automatique de l'allumage et de l'extinction des projecteurs suivant la luminosité. Le système d'éclairage extérieur d'accompagnement temporise, sur demande de l'utilisateur, leur extinction de 30 secondes à 2 minutes après le verrouillage des portes.

Le capteur de pluie assure une gestion automatique des balais d'essuie-glace suivant la quantité d'eau sur le pare-brise.

Comme sur Mégane II et Scénic II, Renault propose deux scénarios de "voiture sans clé". Avec le scénario carte Renault "à télécommande", l'accès au véhicule se fait par une impulsion sur la carte. Celle-ci autorise également l'accès direct au coffre sans décondamner les autres ouvrants. Le démarrage est conditionné par un appui simultané sur le bouton "Start" et sur la pédale de frein ou d'embrayage, après insertion de la carte dans le lecteur.

Avec la carte "mains libres", la décondamnation des ouvrants s'effectue automatiquement par effleurement de l'une des poignées du véhicule grâce aux capteurs optiques placés derrière celles-ci. Toujours conditionné par un appui sur la pédale de frein ou d'embrayage, le démarrage s'effectue alors sans insertion du badge dans le lecteur. La condamnation du véhicule s'effectue par appui sur le bouton des poignées extérieures ou dans le logo du hayon.

Mégane II coupé-cabriolet propose également deux systèmes de navigation par GPS : Carminat Navigation Informée et Carminat Guidage Informé. Le premier affiche les informations de guidage sur un écran couleur 16/9 rétractable, ainsi que les stations de la radio ou du radio-changeur 6 CD haut de gamme.

Le second est un système de navigation qui intègre une radio-CD double tuner. Le conducteur est guidé par messages vocaux et par affichage de la direction sur un écran monochrome situé en haut de la planche de bord. Les fonctions de guidage des systèmes Carminat intègrent la prestation "info trafic", qui permet de recevoir l'état de la circulation et de nombreuses informations pratiques. Outre la localisation précise en temps réel, le système donne une estimation de l'heure d'arrivée et la distance à parcourir.

Enfin, pour éviter les désagréments liés à la manipulation du bouchon de réservoir (risque de perte, salissures ou odeur), Mégane II coupé-cabriolet est équipé d'une trappe à carburant à ouverture intégrée.

Ce système permet d'effectuer simplement le remplissage en ouvrant la trappe et en engageant le pistolet dans le goulot.

# Une sécurité optimale en toutes circonstances

La sécurité est un axe stratégique pour Renault, dont l'expertise dans le domaine est reconnue. La sécurité passive de Mégane II coupé-cabriolet a fait, en raison de son architecture spécifique, l'objet d'un cahier des charges particulièrement sévère. Renault a développé des solutions novatrices pour pallier l'absence de pavillon et de structure haute. Ainsi Mégane II coupé-cabriolet s'inscrit, dans la lignée du programme Mégane II, "best in class" sur son segment en termes de sécurité passive.

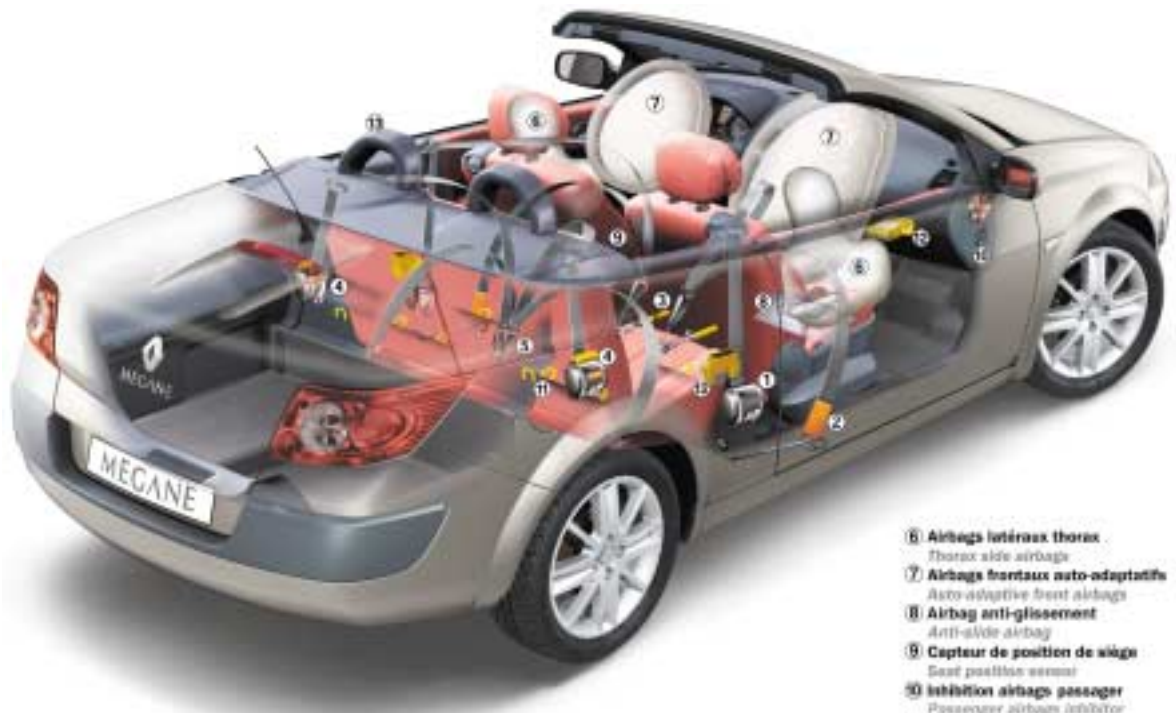


## Une structure de caisse renforcée

Pour offrir une parfaite protection des occupants en cas de choc frontal, de choc latéral ou de retournement, l'architecture de Mégane II coupé-cabriolet a nécessité des systèmes de protection complémentaires.

La structure de caisse a été renforcée en de nombreux points. Deux cloisons (une inférieure et une supérieure) relient les côtés de caisse derrière la banquette arrière pour assurer leur maintien. Une colle structurelle renforce la liaison entre cloison inférieure et plancher. Contrairement à celui de la berline, le côté de caisse est découpé en trois parties distinctes, permettant ainsi de renforcer les zones à fortes sollicitations. Le rôle du bavolet est essentiel pour contrôler la flexion longitudinale et améliorer la raideur de la caisse. Ce renforcement est réalisé grâce à l'épaisseur de la pièce d'aspect du bavolet, qui est portée à 2 mm, et à la présence de couples (inserts et raidisseurs). Pour assurer le maintien des pieds milieu, la pare close est renforcée sur toute sa longueur, notamment à l'aide de goussets aux extrémités. Ce renforcement profite aux chocs latéraux.

Le renforcement et la rigidification de l'ensemble pied avant/montant de baie sont indispensables pour protéger les passagers en cas de retournement. Ce renforcement est effectué au moyen d'un tube d'acier THLE de 35 mm de diamètre et de 6 mm d'épaisseur, intégré dans le montant de baie, et d'un raidisseur de forte épaisseur. Le tout est assemblé avec le pied avant et le renfort de pied avant. Ainsi, les performances en termes d'intrusion sont maintenues en cas de choc frontal. Les organes avant sont conçus pour s'empiler afin de protéger les occupants de l'intrusion d'éléments mécaniques. L'armature du volant est déformable et la colonne de direction rétractable. La pédale de frein effaçable limite le risque de blessure aux membres inférieurs, et des paddings de pieds, côté passager et côté conducteur, protègent les tibias et les chevilles. De même, le galbe de la planche de bord épouse la forme des tibias et permet de répartir les efforts en cas de choc avec la planche. Enfin, de nombreux paddings, notamment dans les panneaux de porte, permettent d'amortir les chocs latéraux.



1 Enrouleurs limiteurs d'effort thorax  
Force limiting retractor with thorax load limiters  
2 Limiteurs d'effort bassin  
Pelvic load limiters

3 Prétensionneurs de ceinture  
Buckle pretensioners  
4 Prétensionneurs-limiteurs d'effort thorax  
Pretensioners-thorax load limiters  
5 Boucles anti-sous-marriage  
Anti-submerging buckles

6 Airbags latéraux thorax  
Thorax side airbags  
7 Airbags frontaux auto-adaptatifs  
Auto-adaptive front airbags  
8 Airbag anti-glisserment  
Anti-slide airbag  
9 Capteur de position de siège  
Seat position sensor  
10 Inhibition airbags passager  
Passenger airbags inhibitor  
11 Attaches Isofix  
Isofix fasteners  
12 Calculateur et capteurs de choc  
Impact sensor and ECU  
13 Arceaux de sécurité  
fixes ou automatiques  
Fixed or automatic safety hoops

## Des systèmes de retenue des passagers adaptés aux spécificités du coupé-cabriolet

Une parfaite adéquation entre la capacité d'absorption de la structure et les moyens de retenue a été recherchée. Mégane II coupé-cabriolet est équipé du Système Renault de Protection de 3<sup>e</sup> génération. Ce dispositif est constitué de deux airbags frontaux adaptatifs, de deux airbags latéraux tête-thorax et de deux airbags anti-glisserment. Ceux-ci sont disposés, comme sur Mégane II coupé, dans l'assise des sièges avant et remplacent le deuxième prétensionneur pour éviter tout risque de sous-marriage. Les sièges avant sont équipés de ceintures 3 points avec prétensionneur et limiteur d'effort 400 daN, et d'appuis-tête à protection rapprochée. Un rappel sonore et visuel indique le non-bouclage de la ceinture conducteur. À l'arrière, les sièges sont équipés de deux ceintures 3 points avec limiteur d'effort et prétensionneur. Le rajout d'une tôle renforcée sur le plancher, avec des boucles de ceinture courtes, permet de limiter le sous-marriage en cas de choc frontal.

En cas de retournement, les occupants sont protégés par une cellule de protection constituée d'un appui formé par la traverse supérieure de baie à l'avant et par les arceaux, fixes ou automatiques (en option), à l'arrière. Ces arceaux sont recouverts d'une mousse absorbante de 35 mm d'épaisseur.

Les arceaux fixes sont disposés par vissage dans une cloison solidaire de la caisse. Constitués de tubes coulés de 35 mm de diamètre et 3,5 mm d'épaisseur, ils protègent les occupants en cas de retournement. Disposés en lieu et place des arceaux fixes, les arceaux automatiques, disponibles en option, se déploient lorsque l'imminence d'un retournement a été identifiée.

Ces arceaux automatiques sont constitués de deux tubes coulés de mêmes dimensions que ceux des arceaux fixes, d'un ensemble mécanique avec ressort et crémaillère, d'un système de déverrouillage électromagnétique et d'un calculateur incluant trois capteurs situés au centre du véhicule. L'ensemble est inclus dans une cloison de 50 mm d'épaisseur.

Si les capteurs détectent une situation critique (retournement latéral ou frontal), l'électro-aimant provoque le déverrouillage de la crémaillère et le déploiement des arceaux par décompression des ressorts, le tout en moins de 500 ms. Le blocage des arceaux en position haute (+ 130 mm) est réalisé au moyen d'une "tige-sapin". Le réarmement est alors possible par action manuelle du conducteur.

Mégane II coupé-cabriolet est ainsi un des rares cabriolets de son segment de marché équipé d'arceaux automatiques.

Les sièges arrière sont munis en série du système de fixation Isofix 3 points permettant d'ancrer un siège enfant adéquat. Il garantit la qualité de fixation du siège et facilite son installation. Dans le cas de l'installation à l'avant d'un siège enfant universel, l'airbag anti-glisserment est déconnecté en même temps que l'airbag passager.



# Renault affirme son ambition sur un marché dynamique

Dès l'automne 2003, Mégane II coupé-cabriolet complétera l'offensive de Renault sur le segment M1, et plus particulièrement sur le marché très dynamique des coupés et des cabriolets.



## Un marché des coupés et des cabriolets en pleine mutation

Tandis que le marché des coupés stagne en Europe, le volume du marché des cabriolets a presque triplé en douze ans, passant de 99 000 unités en 1990 à 293 000 unités en 2002. Ainsi, il s'est vendu en 2002 plus de cabriolets que de coupés (293 000 cabriolets contre 237 000 coupés).

Depuis 1996, ce marché bénéficie de l'impulsion des coupés-cabriolets, qui séduisent par leur polyvalence et représentent plus du tiers des ventes de cabriolets en 2002. Le Royaume-Uni et l'Allemagne totalisent plus de 60 % des ventes de cabriolets en Europe.

Avec la France et l'Italie, ces pays seront les principaux marchés de Mégane coupé-cabriolet, qui réalisera 80 % de ses volumes en Europe.

## Mégane I coupé et cabriolet sur le podium

Depuis le lancement en mars 1997, plus de 72 000 Mégane cabriolet ont été fabriqués à l'usine de Dieppe. Avec 285 000 unités produites depuis son lancement en 1995, Mégane I a été le coupé le plus vendu du segment M1 depuis 1998. Au total, avec Mégane I (coupé et cabriolet), Renault arrive en 3<sup>e</sup> position des marques de coupés et de cabriolets en 2002 en Europe.

PERFORMANCES DE MÉGANE I COUPÉ ET CABRIOLET EN EUROPE OCCIDENTALE					
RÉPARTITION MIX MÉGANE	1998	1999	2000	2001	2002
Cabriolet	1,8 %	2 %	1,9 %	1,8 %	1,5 %
Coupé	0,8 %	0,9 %	0,8 %	0,7 %	0,5 %
% MÉGANE SUR CABRIOLETS DU SEGMENT M1					
Cabriolet	12,2 %	14,4 %	14,4 %	13,4 %	10,4 %
% MÉGANE SUR COUPÉS DU SEGMENT M1					
Coupé	24,8 %	33,3 %	31,4 %	36,2 %	35,9 %



## Un véhicule de conquête

Tout en cherchant à fidéliser les clients de Mégane I cabriolet, Mégane II coupé-cabriolet s'adresse aux amateurs de coupés et de cabriolets, mais compte également conquérir les possesseurs de berlines. Pour cela, ce modèle bénéficie de tous les avantages des coupés-cabriolets et sera le premier véhicule de ce type à être équipé en série d'un toit en verre panoramique, conçu et réalisé en association avec Karmann. Mégane II coupé-cabriolet capitalise également sur les atouts de la famille Mégane, dans laquelle il est parfaitement intégré.

## Mégane coupé-cabriolet : flexibilité de l'outil industriel de Douai

La production s'organise en deux flux de montage à l'usine de Douai. Le premier alterne la fabrication de Mégane II berline, de Scénic II et de Mégane coupé-cabriolet, le second est entièrement dédié à Scénic II (cinq et sept places).

Fort de l'expérience industrielle de Mégane I et bénéficiant d'une plate-forme entièrement nouvelle, Renault a mis en place à l'usine de Douai un process industriel innovant. Il permet d'obtenir une large mise en commun des pièces : Mégane II coupé-cabriolet comporte 63 % de pièces communes avec Mégane II berline, ce qui permet de limiter les installations spécifiques en usine.

La conception du process par modules et la différenciation la plus tardive sur la ligne de montage participent également à la maîtrise de la diversité. Ainsi, l'introduction d'un véhicule du type de Mégane II coupé-cabriolet en flux mixé a nécessité la mise en œuvre de solutions de montage compatibles avec les contraintes d'une usine à grande cadence : les préparations géométriques des ouvrants sont ainsi effectuées en amont de la ligne de montage. Il en va de même pour le module de toit en verre panoramique, qui est entièrement fabriqué chez Karmann puis livré à l'usine de Douai, où il est intégré directement au véhicule sur la ligne de montage.

Enfin, la mise en œuvre du Système de Production Renault (SPR) permet à l'usine de Douai d'améliorer sensiblement sa productivité. Le temps de fabrication est réduit de 24 % entre les deux générations de Mégane pour atteindre une cible IMVP (International Motor Vehicle Program)<sup>[1]</sup> de 11 heures par véhicule.

[1] Indicateur mis en place par le Massachusetts Institute of Technology, qui se fonde sur le nombre d'heures consommées dans une usine pour un périmètre de tâches standards, divisé par le nombre de véhicules produits, le tout étant pondéré par des coefficients correcteurs.





**RENAULT**

**Contact Renault Presse :**

Tél : +33 (0)1 41 04 63 36

Sites Internet : [www.renault.com](http://www.renault.com) - [www.media.renault.com](http://www.media.renault.com)